

Charte de Bonne Conduite

Les Ambassadeurs du Site Remarquable du Goût

Les Prés et les marais de la tour Carbonnière

Contexte

« Sites Remarquables du Goût » est un label national qui permet de mettre en valeur un produit alimentaire emblématique d'un territoire, bénéficiant d'une notoriété et d'une histoire. Il souligne la présence d'un patrimoine exceptionnel sur le plan architectural et/ou environnemental lié au produit. Il facilite la promotion de l'accueil du public en permettant de faire connaître les liens entre le produit, le patrimoine culturel, les paysages et les hommes. Il permet, en outre, l'organisation des acteurs autour des quatre facettes du concept : agriculture, culture, environnement et tourisme.

La commune de Saint-Laurent-d'Aigouze, et son site emblématique de la Tour Carbonnière entourée de prés et de marais, a été choisie comme symbole pour représenter la culture et la tradition de l'élevage du taureau de Camargue. Cependant, la dynamique Site Remarquable du Goût a vocation à s'appuyer et à valoriser la totalité du territoire de production de l'AOP Taureau de Camargue en Camargue Gardoise. Il doit en outre permettre la valorisation des autres productions locales identitaires et complémentaires (riz, vin, sel ...).

Objet

La présente « charte de bonne conduite des Ambassadeurs du Site Remarquable du Goût les prés et les marais de la tour Carbonnière » permet de fixer les engagements des prestataires du tourisme vis-à-vis de la démarche globale. Elle est déclinée en spécificités liées aux activités des différents types de prestations proposées.

Cette charte est signée par l'ensemble des professionnels qui souhaitent adhérer à la démarche. Tout manquement à son application sera pour le prestataire le prétexte à une radiation de la dynamique et des supports de communication.

Règles communes

- 1/ Etre un professionnel ressortissant d'une des chambres consulaires, ou titulaire d'un diplôme d'état, ou engagé dans une démarche de qualité et répondant aux conditions légales d'exercices.
- 2/ Proposer un accueil personnalisé et chaleureux
- 3/ Avoir une bonne connaissance de la spécificité de l'élevage du taureau de Camargue, de son environnement et de la Bouvine au sens large.
- 4/ Tenir à disposition des visiteurs des outils pédagogiques et/ou valorisation de l'élevage du taureau de Camargue
- 5/ Avoir une bonne connaissance de l'offre touristique locale et s'engager à promouvoir les prestations touristiques complémentaires des autres membres du réseau.
- 6/ Etre le relais de l'information des animations et de l'actualité du territoire
- 7/ S'impliquer dans la vie du réseau (exemple : participer aux ateliers de travail, à des journées de formation, aux diverses opérations réalisées par le Site Remarquable du Goût, ...)
- 8/ Relayer la promotion du site Remarquable du Goût sur ses propres outils de communication

Engagements des restaurateurs

- 1/ Servir à la carte au moins un plat valorisant le taureau AOP de Camargue (*exemple : morceaux nobles mais aussi : saucisson, pâté, gardianne, saucisses de taureau, etc ...*)

- 2/ Valoriser par une communication appropriée le label AOP taureau de Camargue (dans l'établissement, sur la carte ou sur ses outils de communication)
- 3/ Les plats proposés devront aussi utiliser d'autres produits emblématiques du Gard et plus spécifiquement du territoire (riz, huile d'olive, fruits et légumes ...)
- 4/ Proposer à sa carte au moins 3 vins du territoire (appellations ou vins de pays)
- 5/ Tenir à disposition du public le livret de recettes édité par le réseau des Sites Remarquables du Goût du Gard.

Engagements des hébergeurs

- 1/ Offrir un cadre privilégié, évoquant la culture Camarguaise
- 2/ Savoir parler de la Culture camarguaise (élevage, traditions taurines, environnement ...)
- 3/ Proposer des séjours à thématique découverte « Bouvine »
- 4/ Proposer une petite vitrine de promotion des produits du terroir
- 5/ Inclure des produits de terroir dans toutes les actions d'accueil (exemple : petit déjeuner, apéritifs de bienvenue, ...) et le plus souvent possible dans les repas en table d'hôtes.

Engagements des activités de loisirs

- 1/ Savoir parler de la culture Camarguaise et de son contexte
- 2/ Proposer une activité respectueuse de l'environnement en signant les engagements ou en étant membre du réseau des ambassadeurs du patrimoine Biodiversité et Paysages du Syndicat mixte de la Camargue gardoise
- 3/ Inclure le plus souvent possible une découverte des produits de terroir au cours de la prestation.

Engagements de l'Association Site Remarquable du Goût au travers de ses membres

- 1/ Assumer l'animation du réseau des prestataires
- 2/ Proposer et animer des programmes de formation
- 3/ Garantir la promotion du Site Remarquable du Goût au travers de différents supports (site internet, publication, relation presse, petit outils de communication, événementiels ...)
- 4/ Organisation de l'offre touristique du Site Remarquable du Goût
- 5/ Mettre à disposition des prestataires des outils pédagogiques et d'information de la culture et de l'élevage du taureau de Camargue